

# **CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

## **Jeudi 21 Décembre 2017**

18h00, Espace Jeunes

### **Etaient présents :**

AUBOUR Loucas, ALVES GASPAS Nathaël, MESSIER Jade, MESSIER Lou, VERGNE Mathias, BRISSET Marine, BARBIER Antoine, SAVIN Mathis, HOREL Baptiste, BONNET Léa, CARLIER Clara, CHAPERON Léa, DURAND Emiline, HOREL Maxence, LALIGAND Juliette, RAIMBAULT Liam, THIBAUT Eden, MERCIER ARNAUD Noa, POUILLAIN Kassyna

M. ROUX, Mme VAUCELLE, Mme PETIT.  
Mme RENAULT Amandine.

### **Absents et excusés :**

CARRE Baptiste, GABILIER Mathis, BEAUDOIN Tom, HOUEL Astrid. , EL MAZANI Amel, CUVIER Clara, HAY Ludivine, EL MAZANI Nabile

Mme MAURIN-MAUBERGER, Mme AUMOND, Mme THIBAUT, Mme BAUDU HASCOËT.

Mme NIVEAU Noémie.

### **1- APPROBATION DES PRECEDENTS COMPTES RENDUS. 5'**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des enfants du 16 novembre 2017 a été approuvé par tous les enfants sauf un, qui s'est abstenu du fait de son absence à la précédente réunion.

### **2- DESIGNATION DES RAPPORTEURS PAR ETABLISSEMENTS SCOLAIRES. 5'**

Un second compte rendu de cette réunion sera envoyé à chaque élu référent, pour être distribué aux différents chefs d'établissements :

- ❖ Ecole St Joseph : THIBAUT Eden
- ❖ Ecole du Martray : BRISSET Marine
- ❖ Ecole J. Prévert : AUBOUR Loucas
- ❖ Collège Joachim Du Bellay : envoyé par courrier
- ❖ Collège Chavagnes : envoyé par courrier

### **3- Point sur les animations de Noël 217.**

Un rappel sur le déroulement de l'après-midi a été fait aux enfants :

Ne pas oublier que le point de rendez-vous est à 14h30 devant l'ancien aquarium.

- 14h45 : Visite et distribution de chocolats au foyer logement.
- 15h30 : Décoration du sapin de Noël « CME » devant la médiathèque.
- Goûter « fait maison » par vous-même.
- 16h15 : Patinoire et pourquoi ne pas manger une crêpe.
- 17h : Fin des animations.

N'oubliez pas aussi d'inviter un ou deux copains pour partager ce moment avec vous, comme vous l'avez demandé.

#### **4- Organisation de l'année 2017-2018.**

Projet 2017/2018 : « Journée Citoyenne »

Après avoir expliqué le projet pour l'année 2017/2018 en ce qui concerne une « journée citoyenne », tous les enfants ont été d'accord pour continuer ce projet.

Nous avons fait 3 groupes en reprenant les phrases et les mots des anciens enfants élus :

- 1° Comment ?
- 2° Où ?
- 3° Quand ? Avec Qui ?

1<sup>er</sup> groupe : Antoine, Emiline, Liam, Loucas, Marine, Juliette, Nathaël et Léa C.

2<sup>ème</sup> groupe : Mathis, Mathias, Kassyna, Bapstiste, Léa B et Lou.

3<sup>ème</sup> groupe : Maxence, Noa, Clara, Eden et Jade.

Nous avons apporté les finitions à ce qui avait été commencé et une intervenante de la CCPL viendra nous expliquer comment on peut faire le tri, mais aussi pour nous aider sur notre projet.

Les porte-paroles pour le compte rendu devant la CCPL sont les suivants :

- Juliette pour le groupe 1
- Mathis pour le groupe 2
- Eden pour le groupe 3

Il a été expliqué aux nouveaux enfants élus, la composition du journal.

Le journal se passe par groupe de 2 ou de 3, on choisit un sujet sur lequel on veut écrire et ensuite il est affiché dans les écoles.

Cette année, il n'y aura qu'un journal présenté puisqu'il faut travailler sur le projet qui va prendre beaucoup de temps.

Il y a eu donc un vote pour savoir si l'on continuait le journal :

- 15 oui
- 4 non

Conclusion, la composition du journal continue.

#### **5- Questions diverses.**

- Question d'Antoine : Pourrons nous installer un pédibus ?

D'après Léa B, un pédibus est un véhicule qui passe pour emmener les enfants à l'école.

Mr ROUX explique qu'un pédibus est un point de rassemblement, parents ou agents de ville qui accompagnent les enfants à l'école ou bien en garderie.

- Question d'Antoine : Pourrons nous installer un vélibus ?

Mr ROUX demande combien d'enfants vont à l'école en vélo et très peu ont levé la main, donc peut être que cela n'est pas nécessaire.

- Question d'Antoine : Pourquoi zéro pesticide ?

Mr ROUX répond que les champs ont moins de pesticide, que l'on ne peut plus désherber, et que c'est aussi pour protéger les abeilles.

Remarque : Nous pourrions l'aborder avec l'agent de la CCPL.

- Question de Clara : Jusqu'à quand dure la patinoire ?

Mr ROUX répond jusqu'au 6 Janvier.

- Remarque d'Emiline : Pour les 20 ans de la médiathèque, il y a eu très peu de communication car peu de gens savaient qu'il y avait cet événement.

Mr ROUX répond qu'il faudra l'évoquer devant Mr le Maire lors du CME Plénier.

**LA SEANCE EST LEVEE A 19h00**